

# « ASSISTANCE SEXUELLE » = PROSTITUTION

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA), association dont l'objectif principal est de « lutter contre la double discrimination qu'entraîne le fait d'être femme et handicapée », a publié un Manifeste en réaction aux tentatives récentes d'ouvrir une brèche à l'interdiction d'achat de service sexuel, en le déguisant et le banalisant sous forme de soin, comme « assistance sexuelle » pour les personnes handicapées, alors qu'il s'agit de prostitution.

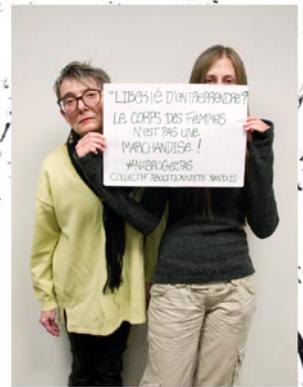
## L'ASSISTANCE SEXUELLE EST ILLÉGALE EN FRANCE.

Il ne s'agit pas d'un tabou sexuel mais d'une question d'éthique qui s'oppose à la marchandisation du corps humain. Le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), dans son avis de 2012, réaffirmé en 2021, recommande « la facilitation des rencontres et de la vie sociale » pour favoriser la vie sexuelle et affective des personnes handicapées. C'est bien le projet de société que nous devons interroger.

Faire entrer la sexualité dans le champ du soin, c'est renforcer l'exclusion des personnes handicapées et participer du système prostituateur.

Ce concept d'« assistance sexuelle », forgé par certains pour développer la prostitution pour hommes handicapés, reproduit, encore et toujours, l'inégalité et la domination des hommes sur les femmes.

Les femmes handicapées, par la voix de FDFA, refusent que les personnes handicapées soient instrumentalisées et servent de prétexte pour justifier un « ajustement » de la loi de 2016 sanctionnant l'achat d'actes sexuels.



95 %

C'EST LA PROPORTION DES HOMMES  
PARMI LES DEMANDES  
D'« ASSISTANCE SEXUELLE »

Nous ne voulons pas de relations marchandes et tarifées. Nous ne voulons pas devenir une cible et un marché lucratif pour le système prostitutionnel. Il n'existe pas de besoins sexuels propres aux personnes en situation de handicap»

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA)



EFALP 09